

Compte-rendu de l'Atelier 2

Animatrice : **Mme Houria Tazi SADEQ**, Titulaire de la Chaire UNESCO interdisciplinaire pour une gestion durable de l'eau et Présidente de l'Alliance Maghreb Machrek pour l'Eau (ALMAE)

Secrétaire d'atelier : **Mr Papa Gora NDIAYE**, Socio-Economiste, Chargé de Programmes à Enda Prospectives-Dialogues Politiques

L'INCONTOURNABLE QUESTION DE L'EAU

Les travaux de l'atelier sur " l'eau, une ressource incontournable en quête d'une autre voix " se sont déroulés dans l'après midi de la journée du 11 mars 2002, sous la conduite de Mme Houria Tazi SADEQ qui a brillamment dirigé la séance, avec en moyenne une vingtaine de participants. Après voir accusé une demie heure de retard dû à une demande de réaménagement de la salle formulée par l'Animatrice, afin de favoriser la participation de tous, les travaux ont commencé par un exposé introductif de **Mme Houria Tazi SADEQ**, qui présente les contours de cet atelier, qui offre une opportunité de tenter de saisir la complexité de la question, d'en aborder les enjeux et de dégager des pistes d'actions pour faire de cette ressource un facteur de développement durable, de paix, de sécurité et de coopération. La centralité de la question de l'eau en zones d'abondance et en zones de pénurie est une donnée fondamentale partagée.

Dans sa démarche méthodologique, **Mme Houria Tazi SADEQ** a dans un premier temps dégagé des constats majeurs dans le secteur de l'eau, avant de décliner les interrelations entre eau et développement durable. En dernier lieu, elle expose des approches et des mécanismes alternatifs pour une nouvelle gouvernance de l'eau au service du développement durable, c'est à dire l'autre voie.

1. Les constats :

- La question de l'eau est l'une des questions les plus stratégiques de notre temps et les plus difficiles parce qu'elle est associée à la vie et qu'elle n'est pas le produit de l'homme. Elle est multidimensionnelle, complexe et en interaction avec d'autres ressources naturelles, les différents milieux et les communautés. Elle retient toujours l'attention de la communauté internationale qui la qualifie aujourd'hui de prioritaire et de clé pour le développement durable. Pourtant pendant que l'offre baisse et que la demande augmente une personne sur 4 (soit 1,5 milliards) n'a pas accès à l'eau potable et une personne sur 3 (soit 2,5 milliards) n'a pas accès à l'assainissement et 80 % des maladies sont d'origine hydrique.
- L'eau ressource naturelle salvatrice, revêt plusieurs fonctions dont :
 - une fonction de survie,
 - une fonction de sauvegarde,
 - une fonction intégratrice,
 - une fonction de lien social entre les communautés
 - l'élément temporel qu'elle introduit, le développement durable tisse un lien entre l'action des personnes d'aujourd'hui et les générations futures et engage la responsabilité des contemporains à leur égard,
 - une fonction de matière première du développement socio-économique.
- L'eau peut également être destructrice :
 - à l'origine de maladies et de décès,
 - en cas de conflits : elle est transformée en arme de guerre.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

2. Les interrelations entre eau et développement durable

Face à la réalité de l'eau, la communauté internationale est sommée d'intégrer une démarche au service du développement durable qui place l'homme au cœur des débats et qui vise le droit à l'accès de tous à l'eau.

A cette fin des interrogations pressantes attendent des réponses concrètes : l'eau peut-elle en raison de son caractère social devenir définitivement une source spéculative de profits ? L'Etat, peut-il se désengager complètement de sa gestion ? Quel partage des rôles ? Quels niveaux d'espaces de coordination et de concertation ? Quelles mesures d'accompagnement ? Quels systèmes de régulation ? Pouvons nous opérer des mutations brutales dans les modes de vie et de pensée des populations préoccupées par l'amélioration de leurs conditions de vie matérielle et morale ? De quelle façon optimiser l'utilisation de l'eau à l'avenir et garantir une justice sociale en faisant preuve de l'aptitude à concilier l'utilisation de l'eau à des fins de développement durable et sa conservation en tant que patrimoine écologique ? Quelle coopération ? Quelles solidarités ? Et avec quels moyens ?

L'eau est un bien économique et social et une question éminemment politique. Il est utile de porter une attention particulière à des aspects importants liés à son usage, au droit d'accès, à l'équilibre durable entre l'offre et la demande, à la législation, aux aspects économiques, sociaux et environnementaux.

L'eau présente une réalité différenciée et des inégalités bien que la disponibilité en eau douce soit en moyenne suffisante par rapport à la population mondiale. Cependant, on pourra remarquer rapidement une grande diversité des situations vis à vis des ressources en eau et de l'assainissement voire une grande inégalité entre les pays et à l'intérieur des pays. Dans les régions vulnérables, environ 460 millions de personnes (soit 8 % de la population mondiale) manquent d'eau. Un quart de la population mondiale est menacé de connaître le même sort si rien n'est fait.

Depuis la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1980-1990), les problématiques liées à l'eau ont mûri grâce à la confrontation des convictions des uns et des autres dont voici quelques repères :

- **La Conférence des Nations Unies** sur la gestion des ressources en eau tenu à Mar del plata en Argentine en 1977.
- **La signature le 17 mars 1992 à Helsinki de la Convention** sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et les lacs internationaux, instrument international décisif pour la résolution des conflits inter-étatiques en la matière.
- **La Conférence des Nations Unies** sur l'Environnement et le Développement tenu à Rio de Janeiro en juin 1992 précédées de certaines réunions internationales traitant directement ou indirectement de la question de l'eau.
- **Le Chapitre 18 de " Action 21 "**, plan d'action de la CNUED
- **La Déclaration de Barcelone** (Conférence euro-méditerranéenne de novembre 1995).
- **La Conférence de Paris en mars 1998 sur Eau et Développement durable.**
- **L'adoption le 21 mai 1997 par l'Assemblée Générale des Nations Unies** de " La Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eaux internationaux à des fins autres que la navigation ".
- **Les Forums de l'eau** (Marrakech, mars 1997 ; La Haye, mars 2001 ; et le processus de Kyoto, mars 2003).
- **Le processus préparatoire de Johannesburg** et particulièrement la Conférence des Nations Unies tenues à Bonn en décembre 2001, qualifiant l'eau de clé pour le développement durable.

On note que la communauté internationale est en quête, face à la globalisation, d'un référentiel commun pour aboutir à une Convention Cadre sur l'eau dans la perspective du développement durable où les modes d'une nouvelle gouvernance sur l'eau seront explicitées.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

La société civile se mobilise de plus en plus en vue de légitimer sa participation et de promouvoir le droit d'accès à l'eau saine.

Ainsi, **Mme Houria Tazi SADEQ** a terminé son exposé par des propositions qui peuvent contribuer à une nouvelle gouvernance de l'eau au service du développement. Ces propositions convergent vers de nouvelles approches :

- l'action fondée sur la demande,
- une définition qui consacre l'unicité de la ressource
- la prévention dans la perspective d'une gestion fondée sur la précaution et la subsidiarité
- le concept de gestion intégrée et décentralisée de la ressource en eau par bassin hydrique
- le principe de l'accès équitable de tous à une eau saine

Elle a aussi proposé des mécanismes alternatifs à même de traduire dans l'action les approches retenues. Les mécanismes auraient pour tâches de :

- Rendre opérationnelle la gestion participative de la ressource en eau en élargissant le cercle des acteurs de l'eau définitivement consacrés.
- Reconnaître et/ou généraliser le droit et l'égalité d'accès aux juridictions y compris pour les ONGs et garantir l'application des décisions judiciaires.
- Organiser l'accès aux financements selon une approche communautaire
- Reconnaître que la privatisation nécessite au préalable des systèmes et des mécanismes de régulation
- La solidarité et la coopération au niveau national, régional et international
- Contribuer à l'œuvre de codification nationale et internationale et à la mise en œuvre de lois nationales quand elles existent.

Enfin, **Mme Houria Tazi SADEQ** a terminé son exposé par un appel pour dire que " Malgré tout, nous ne sommes parvenus ni à adopter un cadre juridique et institutionnel international spécialisé ni à rendre effectifs les principes et les orientations énoncés par la CNUED, ni parfois à réussir les arbitrages nécessaires entre les usagers de l'eau. Combien de pays aujourd'hui luttent effectivement contre la pollution et le gaspillage ? Pourtant, il y a au niveau des Etats des principes communs et des consensus au niveau international.

A la suite de l'exposé de **Mme Houria Tazi SADEQ**, des études de cas ont été présentées, dont voici les résumés.

Résumé de la communication de Mr Claude Villeneuve sur " L'eau , ressource à protéger et à mettre en valeur "

Les problèmes de la gestion de l'eau sont souvent semblables en situation de pénurie comme en situation d'abondance: : conflits d'usage, pollutions diffuses, superposition des législations, ignorance des utilisateurs.

Au Québec où l'eau est abondante, l'inquiétude du public par rapport à l'exportation massive de l'eau et à la privatisation des réseaux de distribution, la crainte des risques pour la santé de la pollution agricole et de la sécurité des eaux de consommation ont amené le gouvernement à confier au bureau d'audiences publiques sur l'Environnement un mandat d'enquête et d'audiences sur l'eau. La consultation très large a permis un important débat social et des recommandations fortes qui ont été intégrées à la politique sous forme d'énoncés ministériels de règlements et de lois.

Parmi ces outils, on note :

- L'interdiction de l'exportation de l'eau;
- Un nouveau règlement sur l'eau potable;
- Une approche par bassin versant.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

L'approche par bassin versant est préconisée en particulier pour gérer les conflits d'utilisation et la responsabilisation des intervenants et utilisateurs. Les travaux de plus de dix années du Centre Saint Laurent d'Environnement Canada, ont permis de faire ressortir, pour mettre en application cette approche, l'importance :

- D'un cadre institutionnel permettant l'information et la participation ;
- D'un cadre juridique adéquat ;
- Le développement des capacités humaines tant dans les structures nationales que dans les organisations régionales par bassin ;
- La maîtrise des techniques et des outils de gestion ;
- L'intégration des dimensions économiques et sociales.

Résumé de la communication de Mr Kamal Elmdari sur " L'éducation, la culture et la thématique de l'eau au Maroc : expérience de l'association Chouala "

Au Maroc, la situation de pénurie en eau commence à se sentir. Dans quelques années le pays risque de passer par une crise hydrique sans précédent . Dans ce contexte il est important que les marocains prennent conscience de la gravité de la situation et engagent des mesures dans leur vie quotidienne pour réduire le gaspillage et économiser cette ressource rare. A cet égard, un sondage auprès des populations s'est imposé afin de cerner le degré de sensibilité et mieux connaître les comportements.

Cet état des lieux a permis à l'association de développer deux programmes complémentaires autour de l'eau.

- Le premier éducatif, de prise de conscience et de formation orienté vers le grand public composé de : Développement de dossiers de vulgarisation et d'information sur l'eau ;

- Programme pilote de l'éducation à l'environnement sur l'eau douce et les zones humides au Maroc ;
- Projet de formation d'acteurs locaux de développement sur les zones humides.

- Le deuxième de partenariat et de lobbying orienté vers les institutions concernées par la gestion de l'eau au Maroc :

- Les activités de lobbying auprès du Ministère de l'éducation nationale au Maroc, du Ministère de l'Environnement, des sociétés privés et de l'Office chargé de la gestion de l'eau entrepris en coordination avec une multitudes d'acteurs locaux (ONG et autres) pour fédérer les efforts, privilégier le partenariat, optimiser les ressources et harmoniser les interventions.

Ceci reste en dessous des besoins réels et de l'ampleur du problème de l'eau au Maroc. Beaucoup de travail reste à faire. En tant qu'ONG de volontaires, l'association continuera à participer à l'effort national et mondial pour une gestion rationnelle de cette ressource indispensable à toute forme de vie.

Résumé de la communication de Mr. Michel RADOUX sur " Epuration et réutilisation des eaux usées domestiques et urbaines dans les régions en développement "

Les techniques naturelles d'épuration des eaux usées, très concurrentielles, devront jouer un rôle essentiel dans la protection du cycle de l'eau et par là de la qualité de vie des populations, au Nord comme au Sud. Ces techniques sont trop peu étudiées et atteignent rarement l'efficacité que l'on peut en attendre. De plus, dépendant fondamentalement du macroclimat et du contexte socio-économique où elles sont appliquées, elles doivent s'élaborer localement, ce qui implique l'autonomie technique régionale.

Une problématique interdisciplinaire et internationale, mise au point en Région Wallonne de Belgique fondée sur une infrastructure technique, simple et modulaire, permet d'inventer localement des filières d'épuration nouvelles et optimisées par rapport aux exigences des collectivités dans toute leur diversité régionale. 3 centres miniatures fonctionnent actuellement en Belgique, au Sénégal et au Maroc.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

Après les différents exposés et une pause réduite de 15 minutes, les participants à l'atelier ont débattu et formulé des propositions pouvant être portées par la francophonie durant le sommet de Johannesburg. Ainsi, les discussions ont tourné autour de trois axes essentiels avec une instance particulière sur la participation et la formation :

- le problème de la gouvernance de l'eau et de la participation
- le renforcement des capacités et la formation
- les modes de financement

Sur les problèmes de la gouvernance de l'eau et de la participation

Les discussions ont essentiellement tourné sur la législation au niveau international et au niveau local. Ainsi, les participants ont discuté des opportunités de soutenir une Convention Cadre internationale sur l'eau, à l'instar de la Convention sur la désertification et aussi sur le contenu de cette dite Convention. Cependant, ce projet risque de rencontrer des difficultés, vu la nécessité de clarification par rapport à son contenu. Selon Mr DIALLO, arriver à une Convention Cadre sur l'eau est un long processus et qu'actuellement l'acuité de la question sur l'eau n'est pas encore perçue par tous comme ce fut le cas lors du lancement de la Convention sur la désertification. Cependant, les participants ont souligné la nécessité de garder à l'esprit le besoin d'une législation internationale pour une gouvernance de l'eau qui doit être liée à une prise en compte du niveau local, des expériences traditionnelles de gestion de l'accès à la ressource, d'où le besoin de décentralisation par une gestion intégrée et participative qui passe par une vulgarisation de l'expertise à la base. Ainsi, des propositions de principe ont été formulées allant dans le sens de l'accessibilité de l'eau avec comme élément fondamental, l'approche participative, et la qualité de l'eau. Il est crucial selon les participants de répondre aux besoins en eau potable des populations en appuyant les pays par le financement. Il faut également tenir compte de la dimension genre dans la gestion de l'eau quand on est dans une dynamique de développement durable.

Sur le renforcement des capacités

Le premier aspect qui fut abordé pour le renforcement des capacités est la nécessité de rendre disponible l'information sur le sommet, notamment du travail de cet atelier sur l'eau et de valoriser les bonnes pratiques et les expériences en les rendant disponibles en ligne sur internet. Pour la vulgarisation, il a été souligné de veiller à la durabilité des outils pour un développement durable. L'information étant un aspect important du développement durable, il faut dès lors investir sur l'éducation des populations à la base qui est le premier pallier pour le renforcement des capacités.

Sur les modes de financements

L'autonomisation et la responsabilisation locale exigent que la recherche de financement sur place doit être privilégiée, en permettant de trouver des moyens de générer des ressources.

Il faudrait aussi veiller à la simplification des procédures pour la réalisation des infrastructures hydrauliques et tenter de réduire le gap entre ceux qui sont en situation d'abondance de ressources hydriques et ceux qui n'en ont pas suffisamment. Les participants ont évoqué également la question de crédibilité nécessaire pour favoriser le financement.

Pour conclure Mme l'Animatrice de l'atelier a placé la bataille contre la soif en Afrique comme l'un des plus importants défis qui se posent à tous, comme l'a été celle contre la faim.

L'Afrique avait faim, maintenant il ne faudrait pas qu'elle ait soif

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal